

Le point de l'actualité de la semaine : 049/2023 :

**Par André Dulou 156^{ème} SR, responsable de la revue de presse
Défense de l'UNION-IHEDN**

A la une aujourd'hui : Mer Rouge : la frégate multimiissions Languedoc a abattu deux drones hostiles lancés depuis le Yémen (OPEX 360, Laurent Lagneau)

Ces dernières semaines, plusieurs missiles et drones, lancés depuis des zones contrôlées par les rebelles Houthis [soutenus par l'Iran] au Yémen, ont été interceptés et détruits par des « destroyers » de l'US Navy déployés en mer Rouge. Si, pour la plupart, ces attaques ont ciblé le sud d'Israël ainsi que des cargos et des pétroliers liés à des intérêts israéliens, il n'est pas exclu que certaines d'entre elles les aient visés sciemment, d'autant plus que, tant en Irak qu'en Syrie, des milices affiliées à Téhéran s'en prennent régulièrement aux emprises militaires américaines.

Cependant, le Pentagone n'est pas affirmatif... Toutefois, a-t-il encore fait valoir, le 4 décembre, de telles attaques « représentent une menace directe pour le commerce international et la sécurité maritime ».

Reste que, le 9 décembre, les Houthis ont amplifié leurs menaces en affirmant que si « Gaza ne reçoit pas la nourriture et les médicaments dont elle a besoin, tous les navires en mer Rouge à destination de ports israéliens, quelle que soit leur nationalité, deviendront une cible ».

C'est dans ce contexte que, ayant intégré l'initiative européenne EMASoH [European-led Maritime Awareness in the Strait of Hormuz – opération Agenor] le 1er décembre, après une escale aux Émirats arabes unis, la frégate multimiissions [FREMM] Languedoc a abattu deux drones lancés depuis le Yémen.

« Le 9 décembre, la FREMM Languedoc [...] a abattu deux drones qui se dirigeaient droit sur elle, en provenance des côtes du Yémen. L'interception et la destruction de ces deux menaces caractérisées ont eu lieu vers 21h30 puis vers 23h30 [heures françaises] à 110 km des côtes du Yémen, à hauteur de Al Hudaydah », a en effet affirmé l'État-major des armées [EMA]. Et d'ajouter que la frégate « opère en mer Rouge sous chaîne de commandement nationale ».

<https://www.opex360.com/2023/12/10/mer-rouge-la-fregate-multimiissions-languedoc-a-abattu-deux-drones-lances-depuis-le-yemen/>

-0-

Les actualités de défense, et de sécurité, avec trois sujets d'actualité : la difficile question de la militarité à la DGSE, la contribution des armées françaises à la formation des armées du Pacifique Sud, et la journée des réservistes de l'armée de l'air et de l'espace:

La DGSE mise sur le recrutement d'officiers sous contrat spécialistes pour préserver sa militarité (OPEX 360, Laurent Lagneau)

Depuis environ une quinzaine d'années, le nombre de militaires employés par la Direction générale de la sécurité extérieure [DGSE], qui relève du ministère des

Armées, diminuent alors que, dans le même temps, ses effectifs ont constamment été revus à la hausse, la fonction « connaissance et anticipation » [en clair, le renseignement] ayant été mis au premier rang des priorités.

Ainsi, hors Service Action [SA], la DGSE comptait 29% de militaires dans ses rangs en 2008. Puis, cette proportion s'est lentement érodée durant les années suivantes, pour approcher désormais les 20%. Et cela, malgré plusieurs rapports parlementaires ayant mis en garde contre le risque d'une perte de la « militarité » de ce service de renseignement.

Lors d'une récente audition parlementaire, son directeur général, Bernard Émié, s'en était inquiété. « Lorsque j'ai pris mes fonctions, les militaires représentaient 25 % des effectifs, ils ne sont plus que 20 % aujourd'hui car les armées ne parviennent pas à mettre à notre disposition des personnels, non par manque de volonté mais par absence de ressources », avait-il déploré. Et d'ajouter : « Compte tenu de la hausse des effectifs, même si l'armée a maintenu son effort en valeur absolue, la composante militaire de la DGSE baisse. C'est un sujet de préoccupation car le service fait partie du ministère des Armées ».

Cette évolution est due à la combinaison d'au moins deux facteurs.

Les suppressions massives de postes au sein des armées, entre 2008 et 2014, ont ainsi réduit le vivier de recrutement de la DGSE, qui s'adressait aux sous-officiers possédant des qualifications particulièrement difficiles à trouver ailleurs que dans le monde militaire.

<https://www.opex360.com/2023/12/10/la-dgse-mise-sur-le-recrutement-dofficiers-sous-contrat-specialistes-pour-preserver-sa-militarite/>

La France veut davantage contribuer à la formation des armées du Pacifique Sud (Lignes de défense, Philippe Chapleau)

La déclaration finale à l'issue de la réunion annuelle des ministres de la Défense du Pacifique sud (SPDMM), qui s'est tenue en début de semaine à Nouméa, accorde une part notable aux questions de formation.

En effet, "les membres se sont engagés à mieux coordonner leurs offres et leurs besoins en matière de formation" et ils ont donc chargé un groupe de travail de développer le concept d'ici à 2024. Un tel projet a été salué par Masson Smith, le secrétaire permanent des îles Fidji pour l'Intérieur et l'Immigration, présent à Nouméa pour le SPDMM. "Il existe des besoins de formation dans le domaine de la logistique, du Command & Control... D'ici à la prochaine réunion du SPDMM, nous allons préciser nos besoins".

La récente et inédite formation à laquelle ont pris 26 sous-officiers français, australiens, chiliens, fidjiens, papous et tongiens constitue un bon exemple de la coopération régionale sur le plan militaire. Ce stage au "leadership" a été piloté par le régiment d'infanterie de marine du Pacifique Nouvelle-Calédonie (RIMAP) et les brevets ont été décernés mercredi par les ministres de la Défense et des officiers supérieurs venus de France et du Pacifique sud pour le SPDMM. "Quinze jours de stage en anglais, avec des militaires venant de six pays, c'était un défi. Et le résultat démontre qu'il a été relevé avec succès", se félicite le colonel Hubert Morot, le chef de corps du RIMAP.

<https://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/archive/2023/12/05/academie-militaire-en-nouvelle-caledonie-24290.html>

Tours : journée des acteurs de la réserve (défense, AAE)

Les 29 et 30 novembre se tenait la Journée des acteurs de la réserve (JAR) sur la base aérienne (BA) 705 de Tours – Cinq-Mars-la-Pile.

Les réserves sont un enjeu de taille pour le gouvernement. En témoigne l'objectif affiché par la loi de programmation militaire (LPM) du doublement de ce vivier de forces à l'horizon 2030. Pour se donner les moyens de ces ambitions, le Bureau réserve et Garde nationale (BRGN) a réuni l'ensemble des parties prenantes des réserves pour leur dévoiler son plan d'action intitulé « Cap réserves 2030 », validé en comité stratégique par le chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'espace.

Ce sont près de 100 officiers de réserve adjoints (ORA), commandants des centres d'information et d'instruction des réserves de l'armée de l'Air et de l'Espace (CIIRAAE) et chefs des bureaux ressources humaines (BRH) qui sont venus prendre connaissance du nouveau modèle de gestion des réserves.

Une révolution des réserves Air

En ouverture du séminaire, le général de brigade aérienne Frédéric Devanlay, délégué aux réserves de l'AAE (DRAAE) et sous-directeur recrutement, réserves, jeunesse (SDRRJ) de la Direction des ressources humaines de l'AAE (DRHAAE), a tenu à souligner le tournant que les réserves s'apprêtaient à entreprendre.

<https://www.defense.gouv.fr/air/actualites/tours-journee-acteurs-reserve>

Les relations internationales

Maldives – Inde : les velléités de « rupture » du président Muizzu (Asialyst, Olivier Guillard)

Dimanche 3 décembre, Mohamed Muizzu revient à Malé, la capitale des Maldives. Récemment entré en fonction après son élection en septembre dernier, le « président ami de la Chine », selon l'expression du South China Morning Post, livrait à la presse l'information selon laquelle les autorités indiennes auraient convenu du retrait prochain de leurs militaires déployés dans cet archipel voisin, ainsi que le souhaite la nouvelle administration maldivienne : « *Lors des discussions que nous avons eues, le gouvernement indien a accepté de retirer les soldats indiens.* »

Le sujet quelque peu sensible aurait été abordé par le président maldivien et le Premier ministre indien Narendra Modi depuis Dubaï où les deux responsables politiques d'Asie du Sud participaient au COP28 World Climate Action Summit. Mohamed Muizzu et le chef de gouvernement indien auraient également discuté lors de cette interaction moyen-orientale du mode opératoire futur de la maintenance des hélicoptères et des appareils indiens en service* dans cette petite nation insulaire de l'océan Indien, et décidé de la création d'un groupe restreint pour l'approfondissement du partenariat (Core Group For Deepening Partnership)**.

Lors de sa campagne électorale, Mohamed Muizzu avait articulé son discours autour d'un changement de cap radical en matière de politique étrangère. Le leader du Parti progressiste des Maldives (PPM) avait appelé à la fin de la traditionnelle « *India first policy* », en promettant à ses électeurs d'obtenir le départ de l'archipel des personnels militaires indiens au plus tôt.

Avant lui, un autre chef de l'État maldivien au prisme lui aussi sino-compatible notoire, Abdulla Yameen (2013-2018), avait déjà déployé quelque énergie sur le principe d'un projet « *India Out* ». Notons à ce propos qu'une des premières décisions actées par Muizzu dans ses nouvelles fonctions présidentielles fut d'obtenir la libération de prison de son ancien mentor politique et ex-président Abdulla Yameen, lequel purgeait une peine de 11 années de prison pour corruption et blanchiment d'argent.

<https://asialyst.com/fr/2023/12/09/maldives-inde-velleites-rupture-president-muizzu/>

Guerre russo-ukrainienne : quels rapports de force à l'aune de l'élection présidentielle russe ? (IRIS, Le point de vue de Jean Gliniasty)

Après l'échec de la contre-offensive ukrainienne lancée en juin 2023, dont l'objectif était de couper les fronts sud et est en deux, quelle est la situation actuelle sur le terrain ? La décision prise le 1^{er} décembre par Vladimir Poutine d'augmenter de 15 % l'effectif des forces armées russes pourrait-elle intensifier les rapports de force ? Après l'échec de la contre-offensive ukrainienne, on s'est rendu compte que la Russie montait significativement en puissance sur le plan militaire. En effet, la production de chars russes est de plus de 1 000 par an, l'effectif des forces armées a été augmenté de 15% et Moscou a signé un accord avec la Corée du Nord pour recevoir 10 millions d'obus. Parallèlement, des hésitations sont apparues du côté de Kiev pour plusieurs raisons. D'une part, l'aide ukrainienne est bloquée par le Congrès américain en raison d'enjeux de politique intérieure. Cette aide, même si elle reprendra, sera beaucoup plus conditionnelle. D'autre part, l'Union européenne a déclaré qu'elle ne pourrait pas fournir tous les obus demandés par l'Ukraine. La déclaration « Nous sommes dans l'impasse » de Valeri Zaloujny, le chef d'état-major ukrainien, dans son entretien pour *The Economist* a mis en exergue ces hésitations côté ukrainien. Sur le terrain, si la poussée russe générale est notable, il s'agit davantage d'une pression qui monte graduellement que de grandes offensives, à l'exception de celle du village d'Avdiivka. Ce village étant un saillant ukrainien qui contrôle la région de Donetsk et où là, la pression russe est maximale. Les Ukrainiens sont donc à présent sur la défensive. Alors que le conflit Hamas-Israël a éclipsé la question du conflit russo-ukrainien sur la scène internationale et que le soutien américain tend à s'essouffler, où en est-on des perspectives de résolution diplomatique du conflit ?

Il faut différencier ce qui serait rationnel et la réalité des choses. Ce qui serait rationnel actuellement pour Kiev serait de négocier. L'Ukraine est encore en position de force en raison des victoires gagnées en 2022 et du fait que l'échec de la contre-offensive n'a pas marqué d'avancée significative des Russes. De plus, les Ukrainiens résistent sur Avdiivka, sur Koupiansk et ont même occupé une petite partie de la rive gauche du Dniepr près Kherson. La logique pour Kiev serait donc de négocier compte tenu de l'insuffisance de l'aide militaire de l'Union européenne, du blocage actuel de l'aide américaine à l'Ukraine et de sa diminution prévisible, des incertitudes électorales américaines – Donald Trump ayant déclaré qu'il réglerait le conflit en 24 heures, ce qui signifie faire pression sur les Ukrainiens

<https://www.iris-france.org/180682-guerre-russo-ukrainienne-quels-rapports-de-force-a-laune-de-lelection-presidentielle-russe/>

Les obligations internationales (Diploweb, Patrice Gourdin)

Quel est le rôle des accords internationaux lorsque des acteurs extérieurs interviennent dans la crise ou le conflit ? Quels outils pour étudier ces accords internationaux motivant ou justifiant une intervention extérieure sur le territoire ? Quelles informations recueillir ? Réponses avec Patrice Gourdin avec cet extrait gratuit de son célèbre "Manuel de géopolitique", éd. Diploweb, disponible au format papier sur Amazon.

Tout État contracte des accords avec l'ensemble et/ou une partie des autres pays. Il en résulte des droits, des garanties, des avantages et des obligations. Aux termes

de ces dernières, il peut être amené à agir (ou à s'abstenir d'agir) en cas de crise ou de conflit. Le champ des engagements internationaux est très vaste. Très schématiquement, nous distinguons un accord universel, la Charte des Nations unies, des ententes régionales et des alliances bilatérales. Ils portent sur tous les domaines dans lesquels les États peuvent avoir des intérêts et rechercher une coopération, déterminer des règles ou fixer des limites. Cela fournit donc de multiples motifs d'intervention – directe ou indirecte – ou de non-intervention.

Un ou plusieurs États peuvent intervenir dans une crise ou un conflit afin d'honorer les engagements découlant de leur adhésion à l'Organisation des Nations unies. Base du droit international la **Charte de San Francisco**, adoptée en 1945, commence par ces mots : « Nous, les peuples des Nations unies, résolus à préserver les générations futures du fléau de la guerre ». Le premier objectif de l'ONU est de « maintenir la paix et la sécurité internationales et à cette fin [de] prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écarter les menaces à la paix et de réprimer tout acte d'agression et autre rupture de la paix, et [de] réaliser, par des moyens pacifiques, conformément aux principes de la justice et du droit international, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations, de caractère international, susceptibles de mener à une rupture de la paix [1] ».

Par conséquent, ratifier ce document impose d'œuvrer en faveur du maintien ou du rétablissement de la paix et de contribuer aux différentes actions menées pour assurer la sécurité collective :

« Les Membres de l'Organisation donnent à celle-ci pleine assistance dans toute action entreprise par elle conformément aux dispositions de la présente Charte et s'abstiennent de prêter assistance à un État contre lequel l'Organisation entreprend une action préventive ou coercitive [2] ».

« Tous les Membres des Nations Unies, afin de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales s'engagent à mettre à la disposition du Conseil de sécurité, sur son invitation et conformément à un accord spécial ou à des accords spéciaux, les forces armées, l'assistance et les facilités, y compris le droit de passage, nécessaires au maintien de la paix et de la sécurité internationales [3] ».

<https://www.diploweb.com/28-Les-obligations-internationales.html>

Sur le plan de l'économie, cet article relatif au rétablissement du trafic aérien mondial :

Le trafic aérien mondial poursuit son rétablissement (Air et cosmos)

En octobre 2023, le trafic aérien mondial (mesuré en RPK ou "Revenue passager kilometer" ou "passager-kilomètre payant") a augmenté de 31,2% par rapport au même mois de l'année précédente. Globalement, le trafic a atteint 98,2% du niveau pré-crise

Le transport aérien mondial est à deux doigts d'avoir retrouvé sa dynamique de croissance d'avant-crise. Selon les statistiques publiées par l'IATA (Association internationale de Transport Aérien), le trafic aérien mondial a augmenté en octobre 2023 de 31,2% globalement par rapport au même mois de 2022. Il atteint à présent 98,2% des niveaux pré-Covid de l'année 2019.

Un trafic domestique dopé par la reprise du trafic chinois

Le trafic domestique d'octobre 2023 est en hausse de 33,7% par rapport au même mois de l'année dernière, sous l'impulsion du triplement du trafic chinois, et termine en hausse de 4,8% par rapport au niveau de 2019. Le trafic international a de son côté

augmenté de 29,7%, avec tous les marchés qui ont connu une croissance à deux chiffres. Le trafic international RPK a atteint en octobre 94,4% des niveaux de 2019. Par régions, la plus forte hausse a été connue par la région Asie-Pacifique (+90,9%, 22,1% de part de marché mondiale), suivie du Moyen Orient (+23,9%, 9,8% de part de marché mondiale), de l'Afrique (+21,4%, 2,1% de part de marché mondiale), de l'Europe (+14,7%, 30,8% de part de marché mondiale), de l'Amérique Latine (+13,6%, 6,4% de part de marché mondiale) et de l'Amérique du Nord (+10,5%, 28,8% de part de marché mondiale).

Les SAF, clé d'une croissance décarbonée

« Les gens accordent une grande valeur à la liberté de voyager. La forte demande que nous avons constatée tout au long de l'année le confirme. Et l'aviation s'engage à garantir que les gens puissent continuer à jouir de cette liberté.

<https://air-cosmos.com/article/le-traffic-aerien-mondial-poursuit-son-retablissement-68084>

La taxe carbone de l'UE met à mal les exportations africaines (Euractiv, Benjamin Fox)

La nouvelle taxe carbone sur les produits importés dans l'UE pourrait coûter jusqu'à 25 milliards de dollars par an aux États africains, a averti Akinwumi Adesina, président de la Banque africaine de développement (BAD), remettant ainsi en question le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) de l'UE, qui est entré dans sa phase transitoire le 1er octobre.

Lors de la Conférence sur le commerce durable en Afrique (« *Sustainable Trade Africa Conference* ») tenue à Dubaï mercredi (6 décembre), Akinwumi Adesina a averti que le nouveau mécanisme européen d'ajustement carbone aux frontières pourrait entraver de manière significative les progrès de l'Afrique en matière de commerce et d'industrialisation, car elle pénaliserait les exportations à valeur ajoutée, notamment l'acier, le ciment, le fer, l'aluminium et les engrais.

La BAD a été créée par les Nations unies et l'Union africaine pour accorder des financements aux gouvernements africains et aux entreprises qui investissent dans la région.

« *Compte tenu du déficit énergétique de l'Afrique et de sa dépendance aux combustibles fossiles, en particulier au diesel, l'Afrique sera contrainte d'exporter à nouveau des matières premières vers l'Europe, ce qui contribuera davantage à sa désindustrialisation* », a déclaré M. Adesina.

Le MACF exige des importateurs qu'ils paient un prix du carbone équivalent à celui payé par les producteurs européens dans le cadre du système d'échange de quotas d'émission (SEQE) de l'UE, dans le but de mettre sur un pied d'égalité toutes les entreprises opérant au sein de l'Union et d'empêcher que les industries européennes ne soient victimes de la concurrence déloyale de la part d'entreprises étrangères plus polluantes.

<https://www.euractiv.fr/section/afrique/news/la-taxe-carbone-de-lue-met-a-mal-les-exportations-africaines/>

Chine : le ralentissement économique menace-t-il la présence des entreprises moyennes allemandes ? (The Conversation, Ulrike Mayrhofer, Alfredo Valentino, Andréa Calabro)

Selon les prévisions du Fonds monétaire international (FMI), l'Allemagne et la Chine figurent parmi les pays les plus touchés par le ralentissement économique en 2023 :

l'Allemagne devrait être la seule économie européenne en récession (-0,5 %) et la Chine devrait connaître une faible croissance économique (+5 %) accompagnée d'une crise immobilière qui comporte des risques importants pour le secteur bancaire. Ces signes inquiétants peuvent-ils menacer la présence des entreprises de taille intermédiaire (les ETI, qui désignent les organisations qui comptent entre 250 et 4 999 salariés et dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 1,5 milliard d'euros) allemandes particulièrement présentes sur le marché chinois ?

L'Allemagne compte aujourd'hui 12 500 ETI (contre 5 500 pour la France) et ce fameux « Mittelstand » est au cœur du système industriel allemand. Ces entreprises familiales sont souvent spécialisées dans le domaine « business-to-business » (B-2-B) et se distinguent par leur compétitivité à l'échelle internationale. Elles ont mis en place des stratégies ambitieuses sur le marché chinois pour suivre leurs clients multinationaux et pour développer de nouvelles opportunités d'affaires. La Chine constitue ainsi le premier partenaire commercial de l'Allemagne depuis 2016 (devant la France et les États-Unis).

<https://theconversation.com/chine-le-ralentissement-economique-menace-t-il-la-presence-des-entreprises-moyennes-allemandes-219131>

Lire avec intérêt cet article concernant la sécurité intérieure :

Cyberattaque du SNU : les données de 62 500 jeunes Français sont en vente depuis 2 semaines (Numerama, Bogdan Bodnar)

Un hacker a mis en ligne les données des participants au service national universel, le programme éducatif pour les jeunes de 15 à 17 ans. Un mail a été envoyé aux personnes concernées par cette fuite.

Les données personnelles de 62 500 mineurs français sont en vente sur un forum de hackers depuis le 22 novembre 2023. Contacté par Numerama, le pirate nous indique que le lot total, comprenant également les informations des parents, est vendu pour 50 dollars (environ 46 euros).

Ce 6 décembre, le ministère de l'Éducation nationale a déclaré aux journalistes d'Actu.fr que 150 000 personnes sont affectées au total. Un mail a été envoyé aux personnes concernées pour les informer de cette fuite. Les fichiers contiennent : nom, prénom, adresse mail, adresse postale et date de naissance.

Un extrait de quelques dizaines de mails et d'adresses postales est toujours ligne sur le forum de hackers. Numerama avait averti le ministère de l'Éducation nationale le 22 novembre, qui nous avait répondu qu'il « se renseignerait » sur cette fuite.

<https://www.numerama.com/cyberguerre/1582268-cyberattaque-du-snu-les-donnees-de-62-500-jeunes-francais-sont-en-vente-depuis-2-semaines.html>

Et ces articles de fond et d'actualité

La Légion sans fard (Causeur, Ana Pouvreau)

« Au moment même où vous vous engagerez, une partie de vous mourra pour toujours. Si vous n'en êtes pas conscient, il vaut mieux que vous restiez chez Maman », dit l'ex-légionnaire Danilo Pagliaro.

Sur fond de guerres sanglantes et d'extension de la misère partout sur la planète, la Légion étrangère continue au 21^{ème} siècle de recruter des hommes de bonne volonté victimes des bouleversements géopolitiques, jetés sur le pavé, poussés sur les routes

de l'exil et condamnés à l'errance[1]. Mais entre la Légion fantasmée et la réalité de la vie légionnaire, un gouffre béant persiste.

Il y a une vingtaine d'années, l'auteure Marie Larroumet avait mis en lumière, à travers l'étude de la littérature, de la chanson et du cinéma, le décalage entre d'une part, la manière dont le grand public imagine les légionnaires et d'autre part, la perception que la Légion étrangère, créée par Louis-Philippe en 1831, se fait d'elle-même et donc du profil d'hommes qu'elle recrute[2]. Depuis les années 1920, plus d'une cinquantaine de films et des centaines de livres et d'études lui ont été consacrés, véhiculant principalement l'image de héros mythiques romantiques ou de mercenaires sans foi ni loi. Des films tels que *Beau geste* (1926), *Les Hommes sans nom* (1937), *Casablanca* (1942), *Un Taxi pour Tobrouk* (1961) ou *Dien Bien Phu* (1992) de Pierre Schoendoerffer, ont durablement marqué les esprits. Les anciens légionnaires que furent les écrivains Arthur Koestler, Ernst Jünger, Alan Seeger, mais aussi le joaillier Fred Samuel, l'écrivain Blaise Cendrars, le cinéaste Frédéric Rossif, le jazzman Cole Porter, le peintre Nicolas de Staël, ou l'homme d'affaires Simon Murray – tous sous-officiers ou militaires du rang – ont contribué à susciter l'admiration du grand public pour la Légion.

La réalité au-delà du mythe

S'il est indéniable que cette fascination a permis à l'institution légionnaire, forte de quelque 8000 hommes, de disposer d'un large vivier de recrues venues des quatre coins du monde (un candidat sur 10 en moyenne est retenu), le revers de la médaille est évidemment l'arrivée massive de candidats dont les attentes sont en complet décalage avec les besoins de cette unité d'élite.

<https://www.causeur.fr/legion-etrangere-ne-jamais-baisser-les-bras-danilo-pagliaro-271338>

PISA 2022: où en est la France? (Télos, Olivier Galland)

Les résultats de la vague 2022 de la fameuse enquête de l'OCDE sur les compétences scolaires des enfants de 15 ans viennent d'être publiés. À nouveau, ils ne sont pas encourageants pour la France. Petite consolation, le niveau a baissé à peu près partout dans le monde. Un effet, sans doute, au moins partiellement, de la crise sanitaire et de la fermeture des classes qui l'a accompagnée. Mais le niveau a plus baissé en France que dans la moyenne de l'OCDE et surtout, dans le classement des pays, la France demeure à un niveau très bas au regard de son niveau économique. Elle occupe ainsi la 26e place en mathématiques (derrière des pays beaucoup moins riches comme la Pologne, la République tchèque ou la Slovaquie) ; la 28e place en compréhension de l'écrit, en dessous de la moyenne de l'OCDE (et toujours derrière la Pologne et la République tchèque, mais aussi l'Italie et le Portugal) ; et la 26e place en sciences.

Une inégalité persistante mais qui n'explique pas la baisse générale des performances

La France conserve par ailleurs le triste privilège d'être un des pays les plus inégalitaires en matière d'acquisition des compétences, comme le montre la figure 1 portant sur 13 pays européens ainsi que les États-Unis. La France est (avant l'Allemagne) celui dans lequel la variation des performances des élèves en mathématiques s'explique le plus par le milieu socioéconomique des élèves. Cela dit, la baisse de performances entre 2018 et 2022 a touché à peu près également les élèves issus de milieu favorisé et les élèves issus de milieu défavorisé. Par ailleurs, en mathématiques, le pourcentage d'élèves français les plus performants (au niveau 5 au moins) est inférieur à la moyenne de l'OCDE (7% contre 9%). Il est donc

important de garder à l'esprit que le déclin est général et ne peut s'expliquer uniquement par le sort fait aux élèves les moins favorisés.

<https://www.telos-eu.com/fr/pisa-2022-ou-en-est-la-france.html>

Inde: l'industriel Tata va construire l'une des plus grandes usines d'iPhone du monde (RFI, avec Côme Bastin)

En Inde, l'industriel Tata s'apprête à construire une usine d'iPhone géantes, avec 50 000 emplois à la clé. Une annonce encourageante pour le gouvernement qui cherche à développer le secteur industriel. L'usine sera située dans le Tamil Nadu, non loin de là où le fabricant taiwanais Foxconn fabrique déjà des iPhone.

Il existe déjà une usine d'iPhone en Inde, celle du fabricant taiwanais Foxconn. Mais avec le projet porté par Tata, le plus ancien et le plus puissant des groupes industriels du pays, c'est une entreprise indienne qui assemblera les célèbres smartphones.

Le groupe Tata a déjà racheté l'usine de l'industriel Watron, lui aussi taiwanais. Il faudra deux ans de plus pour mettre en service le reste des lignes de production, encore en construction. Selon le gouvernement, l'usine d'iPhone Tata sera l'une des plus grandes du monde et emploiera 50 000 personnes.

L'annonce suscite l'optimisme alors que le développement du secteur industriel indien, à la traîne, est une priorité. Lors d'un forum économique cette semaine, le directeur du centre technologique gouvernemental, Nity Ayog, l'a rappelé.

« *D'ici 20 ans, l'Inde peut devenir une puissance industrielle majeure. Mais tout va se décider dans les trois ans à venir, car de nombreuses entreprises installées en Chine veulent réorganiser leurs chaînes de production* », a-t-il déclaré.

<https://www.rfi.fr/fr/asi-pacifique/20231210-inde-l-industriel-tata-va-construire-l-une-des-plus-grandes-usines-d-iphone-du-monde>

Parus au journal officiel

Décret n° 2023-1163 du 9 décembre 2023 relatif au fonctionnement et à l'organisation des compagnies républicaines de sécurité dites unités de forces mobiles à projection rapide

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048543352>

Décret n° 2023-1152 du 8 décembre 2023 portant simplification des modalités de preuve et de contrôle de l'assurance de responsabilité civile automobile obligatoire

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048541947>

Décret n° 2023-1155 du 8 décembre 2023 portant publication de la lettre française du 1er décembre 2022 portant retrait du traité sur la charte de l'énergie (ensemble un protocole), fait à Lisbonne le 17 décembre 1994 (1)

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048542079>

Décret n° 2023-1150 du 6 décembre 2023 portant suppression de la réduction d'un point du permis de conduire pour les excès de vitesse inférieurs à 5 kilomètres par heure

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048530400>

Décret du 6 décembre 2023 portant dissolution d'un groupement de fait

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048519161>

Ordonnance n° 2023-1142 du 6 décembre 2023 relative à la publication et à la certification d'informations en matière de durabilité et aux obligations environnementales, sociales et de gouvernement d'entreprise des sociétés commerciales

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048519395>